

NUM	ORIENTATION	AXE	N°ACTION/ AXE	ACTIONS	PILOTAGE	CALENDRIER
1	Renforcer les actions d'accompagnement en matière de santé et de sécurité au travail	Axe 1 : Renforcer la culture de prévention	1.1	Garantir à la mise à disposition de l'information en santé sécurité au travail (SST) par l'enrichissement et la dynamisation de la thématique « prévention » en concordance avec l'évolution de l'intranet Défense	DRHMD	Permanent
1	Renforcer les actions d'accompagnement en matière de santé et de sécurité au travail	Axe 1 : Renforcer la culture de prévention	1.2	Maintenir l'évaluation des risques professionnels au cœur de la politique de prévention en développant l'approche qualitative de la réalisation des DUERP	EMDS	Permanent
1	Renforcer les actions d'accompagnement en matière de santé et de sécurité au travail	Axe 1 : Renforcer la culture de prévention	1.3	Accompagner les organismes qui ne disposent pas de DUERP dans leur réalisation	EMDS	Permanent
1	Renforcer les actions d'accompagnement en matière de santé et de sécurité au travail	Axe 1 : Renforcer la culture de prévention	1.4	Créer un livret de synthèse SST à destination de chaque chef d'organisme qui prend son poste afin de favoriser l'appropriation de la SST par les chefs d'organisme et par l'encadrement	DRHMD appui EMDS	2 <sup>ème</sup> semestre 2025
1	Renforcer les actions d'accompagnement en matière de santé et de sécurité au travail	Axe 2 : Rénover le référentiel de formation SST des acteurs de la prévention	2.1	Dans le cadre des travaux de la CSF : Réaliser les fiches actions de formation Harmoniser les supports de formation	CSF/CFD	2025
1	Renforcer les actions d'accompagnement en matière de santé et de sécurité au travail	Axe 3 : Soutenir et valoriser l'action des fonctionnels de la prévention	3.1	Développer les outils et ressources à disposition des acteurs locaux de la prévention : Poursuite des travaux d'études de la mise en place d'un SI SST ministériel selon les comitologies et jalons des services compétents du Ministère	DRHMD	2025
1	Renforcer les actions d'accompagnement en matière de santé et de sécurité au travail	Axe 3 : Soutenir et valoriser l'action des fonctionnels de la prévention	3.2	Identifier les bonnes pratiques (outils, moyens, documents, méthodes et ressources) et favoriser leur partage au sein des réseaux de prévention et des emprises.	EMDS/BdD/Chefs d'emprise	Permanent
1	Renforcer les actions d'accompagnement en matière de santé et de sécurité au travail	Axe 4 : Accompagner la mise en œuvre du cadre réglementaire SST du MINARM	4.1	Compléter les actions d'accompagnement à l'attention des acteurs de la SST (ex : Webinaires)	DRHMD	Permanent
1	Renforcer les actions d'accompagnement en matière de santé et de sécurité au travail	Axe 4 : Accompagner la mise en œuvre du cadre réglementaire SST du MINARM	4.3	Élaborer un vadémécum sur la réglementation SST applicable dans les COM et à l'étranger	DRHMD	2 <sup>ème</sup> semestre 2025
1	Renforcer les actions d'accompagnement en matière de santé et de sécurité au travail	Axe 4 : Accompagner la mise en œuvre du cadre réglementaire SST du MINARM	4.4	Élaborer un modèle de livret d'accueil en matière de risques professionnels à destination des nouveaux arrivants	DRHMD	2ème semestre 2025

NUM	ORIENTATION	AXE	N°ACTION/ AXE	ACTIONS	PILOTAGE	CALENDRIER
1	Renforcer les actions d'accompagnement en matière de santé et de sécurité au travail	Axe 4 : Accompagner la mise en œuvre du cadre réglementaire SST du MINARM	4.5	Élaborer un modèle de notices et consignes de sécurité de poste de travail	DRHMD	1 <sup>er</sup> semestre 2025
1	Renforcer les actions d'accompagnement en matière de santé et de sécurité au travail	Axe 5 : Consolider l'exercice de la médecine de prévention pour le personnel civil et militaire	5.1	Élaborer un fascicule pratique pour les employeurs et leurs bureaux RH de proximité sur les visites médicales avec les précisions sur la mise en place du temps partiel thérapeutique	SSA / MED PREV	2025
1	Renforcer les actions d'accompagnement en matière de santé et de sécurité au travail	Axe 5 : Consolider l'exercice de la médecine de prévention pour le personnel civil et militaire	5.2	Évaluer la connaissance des employeurs nouvellement formés, en matière de médecine de prévention, à la suite de la refonte des fiches pédagogiques	CSF/CFD	Permanent
1	Renforcer les actions d'accompagnement en matière de santé et de sécurité au travail	Axe 5 : Consolider l'exercice de la médecine de prévention pour le personnel civil et militaire	5.3	Soutenir la formation continue des médecins en charge de la médecine de prévention et des infirmiers	SSA / MED PREV	Permanent
1	Renforcer les actions d'accompagnement en matière de santé et de sécurité au travail	Axe 5 : Consolider l'exercice de la médecine de prévention pour le personnel civil et militaire	5.4	Améliorer et consolider le suivi du personnel civil et militaire en médecine de prévention	SSA / MED PREV	Permanent
1	Renforcer les actions d'accompagnement en matière de santé et de sécurité au travail	Axe 5 : Consolider l'exercice de la médecine de prévention pour le personnel civil et militaire	5.5	Révision de la circulaire médecine de prévention	SSA/MED PRE4V appui DRH-MD	1 <sup>er</sup> semestre 2025
2	Conduire des actions d'organisation et de prospective en santé et sécurité au travail	Axe 6 : Consolider le socle réglementaire SST du MINARM	6.1	Élaborer l'arrêté listant les organismes rattachés au ministre (art. 1er du décret n°2012-422) afin de doter leurs agents d'un cadre réglementaire SST effectif en organisation	CAB SGA	1 <sup>er</sup> semestre 2025
2	Conduire des actions d'organisation et de prospective en santé et sécurité au travail	Axe 6 : Consolider le socle réglementaire SST du MINARM	6.2	Poursuivre la mise en œuvre du cadre réglementaire SST pour le militaire exerçant des activités de défense nationale et de sécurité intérieure en élaborant les arrêtés appelés par l'article 36 du décret 2012-422	EMA/ EMDS	Permanent
2	Conduire des actions d'organisation et de prospective en santé et sécurité au travail	Axe 6 : Consolider le socle réglementaire SST du MINARM	6.3.a	Poursuivre l'abrogation des instructions anciennes	DRHMD /EMA	2 <sup>ème</sup> semestre 2025
2	Conduire des actions d'organisation et de prospective en santé et sécurité au travail	Axe 6 : Consolider le socle réglementaire SST du MINARM	6.3.b	Actualiser l'arrêté relatif aux rayonnements ionisants	DRH-MD	1 <sup>er</sup> semestre 2025
2	Conduire des actions d'organisation et de prospective en santé et sécurité au travail	Axe 6 : Consolider le socle réglementaire SST du MINARM	6.3.c	Réviser les instructions relatives aux statistiques AT/MP pour le personnel civil (300 055)	DRH-MD	2 <sup>ème</sup> semestre 2025

NUM	ORIENTATION	AXE	N°ACTION/ AXE	ACTIONS	PILOTAGE	CALENDRIER
2	Conduire des actions d'organisation et de prospective en santé et sécurité au travail	Axe 6 : Consolider le socle réglementaire SST du MINARM	6.3.d	Réviser les instructions ministérielles relatives aux statistiques AT/MP pour le personnel militaire (IM1807)	EMA	2 <sup>ème</sup> semestre 2025
2	Conduire des actions d'organisation et de prospective en santé et sécurité au travail	Axe 6 : Consolider le socle réglementaire SST du MINARM	6.3.e	Réviser l'instruction ministérielle relative à l'application des AT/MP aux agents de l'État non fonctionnaires et à l'application des dispositions du statut des fonctionnaires (maladies contractées en service) (IM 98-01)	DRH-MD	2 <sup>ème</sup> semestre 2025
2	Conduire des actions d'organisation et de prospective en santé et sécurité au travail	Axe 6 : Consolider le socle réglementaire SST du MINARM	6.3.f	Réviser l'arrêté OEVO (ouvrages enterrés à vocation opérationnelle)	DRH-MD	1 <sup>er</sup> semestre 2025
2	Conduire des actions d'organisation et de prospective en santé et sécurité au travail	Axe 6 : Consolider le socle réglementaire SST du MINARM	6.3.g	Actualiser le guide "entreprises extérieures"	DRH-MD	2 <sup>ème</sup> semestre 2025
2	Conduire des actions d'organisation et de prospective en santé et sécurité au travail	Axe 6 : Consolider le socle réglementaire SST du MINARM	6.3.h	Actualiser le guide "rayonnements électromagnétiques"	DRH-MD	2 <sup>ème</sup> semestre 2025
2	Conduire des actions d'organisation et de prospective en santé et sécurité au travail	Axe 6 : Consolider le socle réglementaire SST du MINARM	6.3.i	Actualiser le guide "rayonnements ionisants"	DRH-MD	2 <sup>ème</sup> semestre 2025
2	Conduire des actions d'organisation et de prospective en santé et sécurité au travail	Axe 7 : Améliorer et optimiser le recueil de données relatives au suivi statistique en SST	7.1	Suivre les évolutions des travaux de la DGAFP relatifs au volet SST de la base de données sociales et du Rapport social unique (arrêté de 2021)	DRH-MD	2025
2	Conduire des actions d'organisation et de prospective en santé et sécurité au travail	Axe 8 : Définir les règles ministérielles de conservation et d'archivage des documents SST	8.1	Identifier les documents SST soumis à archivage Déterminer et rénover les règles de conservation (durée et modalités)	DRHMD	1 <sup>er</sup> semestre 2025
2	Conduire des actions d'organisation et de prospective en santé et sécurité au travail	Axe 9 : Mener des actions de prospective sur la filière SST	9.1	Engager une analyse prospective des travaux à la filière SST réalisés dans le cadre du Répertoire des emplois ministériels (REM)	DRHMD	2 <sup>ème</sup> semestre 2025
2	Conduire des actions d'organisation et de prospective en santé et sécurité au travail	Axe 10 : Encourager l'innovation en SST	10.1	Participer à l'engagement du ministère des Armées dans la mobilisation du Fonds interministériel d'amélioration des conditions de travail (FIACT) / Valoriser les lauréats	DRHMD / EMDS	1 <sup>er</sup> semestre 2025

NUM	ORIENTATION	AXE	N°ACTION/ AXE	ACTIONS	PILOTAGE	CALENDRIER
3	Suivre les évolutions et agir sur les différents risques professionnels	Axe 11 : Les risques psychosociaux	11.1	Suivre de la mise en œuvre des orientations ministérielles RPS 2022/2025	DRHMD / EMDS	Permanent
3	Suivre les évolutions et agir sur les différents risques professionnels	Axe 11 : Les risques psychosociaux	11.2	Écrire les nouvelles orientations ministérielles RPS (post 2025)	DRHMD / EMDS	2 <sup>ème</sup> semestre 2025
3	Suivre les évolutions et agir sur les différents risques professionnels	Axe 11 : Les risques psychosociaux	11.3	Proposer une offre de formation de "Secourisme en santé mentale" conformément à la circulaire du Premier ministre	DRHMD / SRHC	2025
3	Suivre les évolutions et agir sur les différents risques professionnels	Axe 12 : Les produits et substances CMR	12.1	Suivre la mise en œuvre de la directive ministérielle « cancérigène, mutagène ou toxique pour reproduction (CMR) »	DRHMD / EMDS	2 <sup>ème</sup> semestre 2025
3	Suivre les évolutions et agir sur les différents risques professionnels	Axe 12 : Les produits et substances CMR	12.2.a	Prévention du risque amiante : actualiser la directive ministérielle 3535 amiante	DRHMD / EMDS	2025
3	Suivre les évolutions et agir sur les différents risques professionnels	Axe 12 : Les produits et substances CMR	12.2.b	Prévention du risque amiante : suivre les évolutions du dispositif RAT NAVIRE en lien avec la Direction générale du travail (DGT)	DRHMD	1 <sup>er</sup> semestre 2025
3	Suivre les évolutions et agir sur les différents risques professionnels	Axe 12 : Les produits et substances CMR	12.2.c	Prévention du risque amiante : déclinaison du plan amiante DGAFP 2023/2025	DRHMD	1 <sup>er</sup> semestre 2025
3	Suivre les évolutions et agir sur les différents risques professionnels	Axe 12 : Les produits et substances CMR	12.2.d	Prévention du risque amiante : mise en place et alimentation de la DTATHEQUE	DCSID	1 <sup>er</sup> semestre 2025
3	Suivre les évolutions et agir sur les différents risques professionnels	Axe 12 : Les produits et substances CMR	12.2.e	Prévention du risque amiante : actualisation du guide amiante SID (selon impact DTATHEQUE et DEM@TAMIANTE)	DCSID / DRHMD	1 <sup>er</sup> semestre 2025
3	Suivre les évolutions et agir sur les différents risques professionnels	Axe 13 : Agir sur les risques professionnels spécifiques en raison de leur prégnance	13.1	Diffuser la directive d'emploi de l'outil GEOSID Radon destiné à agir sur les risques liés aux rayonnements ionisants (RI) après le déploiement de cet outil	DCSID / DRHMD	2025

NUM	ORIENTATION	AXE	N°ACTION/ AXE	ACTIONS	PILOTAGE	CALENDRIER
3	Suivre les évolutions et agir sur les différents risques professionnels	Axe 13 : Agir sur les risques professionnels spécifiques en raison de leur prégnance	13.2	Étudier l'incidence du règlement CE 2023-1230 dit « Règlement machines »	DRHMD	1 <sup>er</sup> semestre 2025
3	Suivre les évolutions et agir sur les différents risques professionnels	Axe 13 : Agir sur les risques professionnels spécifiques en raison de leur prégnance	13.3	Suivre de la mise en œuvre de la directive ministérielle CVPO de février 2021	DRHMD / EMDS	1 <sup>er</sup> semestre 2025
3	Suivre les évolutions et agir sur les différents risques professionnels	Axe 13 : Agir sur les risques professionnels spécifiques en raison de leur prégnance	13.4	Suivre les travaux de mise en œuvre du plan santé au travail de la DGAFP relatifs à la prévention de l'usure professionnelle	DRHMD	2025
3	Suivre les évolutions et agir sur les différents risques professionnels	Axe 13 : Agir sur les risques professionnels spécifiques en raison de leur prégnance	13.5	Conduire des actions de prévention sur les troubles musculosquelettiques (TMS) (ex. lancement d'une campagne de sensibilisation)	EMDS / SSA	Report
3	Suivre les évolutions et agir sur les différents risques professionnels	Axe 13 : Agir sur les risques professionnels spécifiques en raison de leur prégnance	13.6	Élaborer l'arrêté relatif aux exemptions CLP (application de l'article R. 4411-86 du Code du travail)	DRHMD/DTIE	2 <sup>ème</sup> semestre 2025
3	Suivre les évolutions et agir sur les différents risques professionnels	Axe 13 : Agir sur les risques professionnels spécifiques en raison de leur prégnance	13.7	Étudier l'évolution de l'instruction ministérielle relative aux vérificateurs des installations électriques	DRHMD/EMDS/ITA	2 <sup>ème</sup> semestre 2025
3	Suivre les évolutions et agir sur les différents risques professionnels	Axe 14 : La prévention et protection contre les risques d'incendie	14.1	Veiller à la préservation du dispositif spécifique des établissements recevant du public (ERP) du ministère des Armées par la participation aux travaux interministériels de refonte de la partie réglementaire du code de la construction et de l'habitation selon le calendrier interministériel de ces travaux	DRHMD	2 <sup>ème</sup> semestre 2025
3	Suivre les évolutions et agir sur les différents risques professionnels	Axe 14 : La prévention et protection contre les risques d'incendie	14.2	Définir les critères de classement des ERP du ministère des Armées relevant de l'arrêté du 19 mai 2020 pour harmoniser les pratiques	DRHMD / EMA	2 <sup>ème</sup> semestre 2025
3	Suivre les évolutions et agir sur les différents risques professionnels	Axe 14 : La prévention et protection contre les risques d'incendie	14.3a	Actualiser le guide incendie et accessibilité au ministère des Armées : créer une fiche dédiée à la défense extérieure contre l'incendie (DECI)	EMA / DRHMD	2025
3	Suivre les évolutions et agir sur les différents risques professionnels	Axe 14 : La prévention et protection contre les risques d'incendie	14.3b	Actualiser le guide incendie et accessibilité au ministère des Armées : actualiser la fiche relative aux manifestations occasionnelles (MANOC)	EMA / DRHMD	2025

NUM	ORIENTATION	AXE	N°ACTION/ AXE	ACTIONS	PILOTAGE	CALENDRIER
3	Suivre les évolutions et agir sur les différents risques professionnels	Axe 15 : La prévention du risque pyrotechnique	15.1.a	Poursuivre les travaux de l'évolution du cadre réglementaire : préparer l'arrêté ministériel fixant le cadre de gestion du risque pyrotechnique	DRHMD / EMA / IPE / EMDS	1 <sup>er</sup> semestre 2025
3	Suivre les évolutions et agir sur les différents risques professionnels	Axe 15 : La prévention du risque pyrotechnique	15.1.b	Poursuivre les travaux de l'évolution du cadre réglementaire : arrêté relatif à l'armement et désarmement des plates-formes de combat pour la Marine nationale	DRHMD / EMA / IPE / EMDS	2 <sup>ème</sup> semestre 2025
3	Suivre les évolutions et agir sur les différents risques professionnels	Axe 15 : La prévention du risque pyrotechnique	15.1.c	Poursuivre les travaux de l'évolution du cadre réglementaire : faire évoluer le décret dépollution pyrotechnique de 2011 auprès de la DGT	DRHMD / EMA / IPE / EMDS	2 <sup>ème</sup> semestre 2025
3	Suivre les évolutions et agir sur les différents risques professionnels	Axe 15 : La prévention du risque pyrotechnique	15.2	Renforcer les actions de formation à la sécurité pyrotechnique des opérateurs pyrotechniques au sein des organismes	EMDS / SIMu	2025
3	Suivre les évolutions et agir sur les différents risques professionnels	Axe 16 : La prévention du risque routier professionnel	16.1	Suivi de la mise en œuvre du plan de prévention du risque routier ministériel	MPSRMD / EMDS / DRHMD	Permanent